

Utilisation du lac de Bütgenbach

1. L'utilisation du lac est uniquement permise avec autorisation.
2. Chaque personne est responsable pour soi-même et de ses actes.
3. Chaque personne es obligée de garder la propreté des eaux et les berges.
4. Electrabel et le D.G.G. Worriken se dégagent de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation du lac de Bütgenbach et de ses berges.
5. Les groupes et associations organisés sont responsables pour leurs propres membres.
6. La surface de l'eau est interdite aux bateaux à moteur. Des autorisations exceptionnelles sont accordées pour la sécurité.
7. Les utilisateurs doivent posséder les connaissances techniques requises pour l'utilisation du lac.
8. Les utilisateurs qui suivent un cours, peuvent uniquement l'exécuter sous la direction des moniteurs diplômés. L'organisateur assume la responsabilité et est tenu responsable en cas d'accident.
9. Les utilisateurs doivent fournir la preuve du paiement de la redevance pour le lac.
10. Les bateaux de sauvetage ont la priorité absolue.
11. Utilisation du lac:
 - la seule zone réservée uniquement aux nageurs se trouve au VENNtastic Beach.
 - Une zone uniquement réservée aux pêcheurs se trouve à l'est de l'endroit du confluent de la Warche.
12. Une distance de 50 m est à respecter devant le mur du barrage.
13. **Redevances:**

voiliers et planches de surf: 5 € / jour
25 € / semaine
50 € / mois
100 € / année

kayak, canoës et plongeurs: 2,5 € / jour
10 € / semaine
25 € / mois
50 € / année

barques de pêche: Sans moteur : 15 € / année
Avec moteur électrique : 25 € / année